

Reflots

n°252



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Mars 2021



L'arrivée du printemps !

Edito du Maire : que reste-t-il de nos communes ?



Entre les contraintes de la COVID et la montée en puissance rapide des communautés d'agglomérations (pour nous la CAMVS, Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine), nos communes perdent une grande partie de leur autonomie.

Avec la COVID, nous avons pris l'habitude de naviguer au gré des arrêtés de la préfecture et des recommandations de l'agence régionale de santé (ARS). Les communes ont jonglé efficacement avec les fermetures de services ou de classes suivant les aléas de la crise.

La COVID semblant se stabiliser, la CAMVS met en route son "Projet de Territoire" qui est aussi le nôtre. À marche forcée, il doit être terminé en 2021. Il impacte totalement notre commune, par le Plan Local de l'Habitat (PLH), le plan local de santé (PLS), le contrat d'intérêt national (CIN) et enfin le pacte fiscal qui régit nos relations financières avec la CAMVS.

C'est notre urbanisme, notre Habitat, notre santé, nos déplacements, nos investissements, qui risquent de nous échapper.

Vos élus montent au créneau, mais les enjeux politiques et le poids de ces décisionnaires supra communaux, préfecture, ARS, CAMVS, pèsent de plus en plus lourd sur nos choix. L'épisode de la prison en est un exemple évident.

C'est pourquoi nous voulons nous mobiliser pour intervenir sur ces enjeux et sur les décisions qui seront prises.

Nous reviendrons sur le "Projet de Territoire" de la CAMVS dans un dossier spécial de Reflets.

Continuez à vous protéger, bien cordialement.

Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil

CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 18 MARS À 20H À LA BUISSONNIÈRE

Renseignements au 01 64 10 46 94

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE VENDREDI 19 MARS

En hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Étant donné les conditions sanitaires, la commémoration se déroulera sans public.

La Région participe à la relance économique



LA RÉGION SOUTIEN L'OUTIL INDUSTRIEL DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS

UNE SUBVENTION DE 250 000 € POUR LA SOCIÉTÉ ÉTABLISSEMENTS PAILLARD

La Région Île-de-France vient en aide à la société Établissements Paillard, qui est attributaire d'une subvention du dispositif Relance Industrie. L'entreprise, qui produit et commercialise des essieux pour remorques routières et véhicules techniques, est établie depuis plus de 40 ans dans la Zone Industrielle de Vaux-le-Pénil.

Ses livraisons de matériels à destination d'équipements pour aéroport ont chuté suite à la pandémie de Covid-19. Pour mieux servir ses clients et conquérir de nouveaux marchés, Paillard s'est lancé dans un ambitieux projet de modernisation de son outil industriel en faisant l'acquisition d'un robot de soudure et démarré la digitalisation de son atelier. L'aide de la Région rend possible et permet d'accélérer ce projet de transformation.

RELANCE DES COMMERCES : UNE AIDE AU LOYER DE LA RÉGION

La Région Île-de-France met en place un nouvel accompagnement à la relance des commerces. Il s'agit d'une aide forfaitaire au loyer de 1 000 € quelque soit le montant du loyer.

Qui peut bénéficier de cette aide ?

- Les commerces de proximité, bars, restaurants, artisans dont l'établissement est situé en Île-de-France.
- Les structures pré-citées et créées avant le 15 octobre 2020.
- Les locataires de locaux commerciaux qui ont du fermer en novembre 2020.

Comment bénéficier de cette aide ?

Si vous souhaitez bénéficier de l'aide financière de la Région, **déposez une demande en ligne sur : aides-urgence-covid19.iledefrance.fr puis complétez votre dossier de candidature.**

UNE NOUVELLE AIDE DE LA RÉGION : LE PACK RELANCE ÎLE-DE-FRANCE

Pour accompagner les entreprises touchées par la crise, préserver l'emploi et permettre la relance de leurs activités, la Région Île-de-France propose l'accompagnement "Pack Relance Île-de-France" aux PME et ETI industrielles franciliennes.

L'objectif est de fournir aux entreprises un diagnostic de leur situation et de mesurer l'impact de la crise, afin de déboucher sur la définition d'un plan d'action de relance de l'activité et de la croissance.

Les entreprises souhaitant bénéficier du Pack Relance Île-de-France peuvent déposer leur candidature jusqu'au 4 mars. Pour en savoir plus, rendez-vous ici : www.yourbusinessinmelun.com

Connaissez-vous le Grand Capricorne ?



Depuis quelques années déjà, la présence du Grand Capricorne nous a été signalée dans certains chênes du parc François Mitterrand. C'est l'un de nos plus grands et plus spectaculaires coléoptères.

De la famille des Cerambycidaes - autrement dit des longicornes -, qui sont caractérisés par de très longues antennes qui dépassent parfois nettement la longueur du corps, le Grand Capricorne est une espèce protégée au niveau national (arrêté du 23 avril 2007). Sa taille est impressionnante : jusqu'à 10 centimètres de long, antennes non comprises ! Les adultes sont discrets et ont généralement une activité crépusculaire et nocturne.

Il ne faut pas le confondre avec le Petit Capricorne, cet insecte se trouvant dans les poutres de vos toitures. Le Grand Capricorne est présent dans les boisements de chênes et sur les chênes isolés.

« L'arbre vivant ou mort constitue toujours une ressource potentielle pour plus de 500 espèces de coléoptères et de nombreux autres insectes ! »

En Île-de-France, il se développe préférentiellement dans les branches charpentières des gros bois ou dans le tronc lorsque les arbres sont plus exposés. De par son activité larvaire, l'espèce provoque l'apparition d'habitats de petite dimension sur les arbres qu'elle occupe. Ces micro-habitats permettent à de nombreuses autres espèces de réaliser leur cycle biologique et assurent ainsi leur préservation.

C'est pourquoi, avant chaque suppression d'arbres sur la commune, un diagnostic phytosanitaire est posé pour connaître l'état sanitaire de l'arbre, sa dangerosité et les préconisations émises par l'expert qui a été missionné. La sécurité est donc prise en compte tout en veillant à préserver la biodiversité des espèces "saproxyliques" (associées au bois mort et aux micro-habitats portés par les vieux arbres).

Ainsi, par mesure de sécurité, le service municipal espaces verts a été le houpier du frêne au parc François Mitterrand, laissant une chandelle de 5 mètres et a également rabattu à 3 mètres un chêne pédonculé, laissant sur place une bille de 2 mètres qui, de par sa décomposition, abritera une communauté animale, bactérienne et fongique qui représentera une niche écologique.

Déchets verts : reprise de la collecte le 15 mars



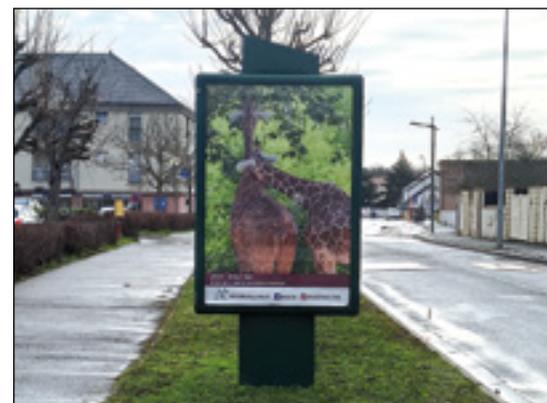
Organisée par le SMITOM-LOMBRIC, la collecte des déchets verts reprendra à Vaux-le-Pénil lundi 15 mars.

Pour rappel, les déchets verts acceptés sont :

- Les déchets issus de la tonte des pelouses.
- Les feuilles.
- Les déchets issus de la taille des haies et d'arbustes (les branches ne devront pas dépasser 1 mètre de long et un diamètre de 5-6 cm environ).
- Les produits d'élagage d'arbres.
- Les déchets floraux.

En revanche, sont interdits :

- La terre.
- Les cailloux.
- Le fumier.
- Les pots de fleurs.
- Les sacs plastiques.
- Le fil de fer (que l'on peut trouver autour des fagots).



LES ARTISTIQUES DU CONFINEMENT, ÇA CONTINUE

Dans le cadre des Artistiques du Confinement, une exposition éphémère de quelques clichés de Thao Tran, photographe (cf. Reflets n°250) et Michèle Raynal, artiste peintre, a joliment décoré les panneaux de notre ville.

Toujours dans cette volonté de vous permettre d'accéder à la culture autrement, nous vous proposons de découvrir la Compagnie Théâtre de Tous les Instants.

« Notre association, créée en 2019, vise à promouvoir le théâtre et à en apprendre les techniques au travers d'ateliers enfants, adolescents et adultes. Le théâtre est une discipline demandant de nombreuses compétences : écoute, perception de sa place dans l'espace, projeter sa voix, souplesse du corps, disponibilité, concentration, conscience du rythme... »

Le théâtre apporte aux plus jeunes l'apprentissage du travail en groupe, une meilleure confiance en soi pour les plus timides, une meilleure canalisation de ses impulsions pour les plus extravertis.

Il apporte aux plus "anciens", ne soyez pas étonnés, la même chose qu'aux plus jeunes, avec comme bonus l'obligation de faire travailler sa mémoire. C'est un lieu de partage autour d'une passion commune, un lieu où l'erreur est créatrice, où on apprend l'humilité et où on ne juge pas les autres. » explique Alain Weytens, président de l'association.

Quelques témoignages d'adhérents :

- ▶ *« Une canalisation de mon hypersensibilité au profit de moments riches en émotions et en échanges. »*
- ▶ *« ... un lâcher-prise sur le quotidien, tout en se concentrant sur son personnage... »*
- ▶ *« ... de magnifiques rencontres et expériences humaines... »*

Rendez-vous sur notre site Internet www.mairie-vaux-le-penil.fr pour découvrir en vidéo "Guérison", saynète de Jean-Michel Ribes interprétée par la Compagnie Théâtre de Tous les Instants.



Inscriptions scolaires 2021/2022



Afin de préparer la rentrée scolaire 2021-2022, il est indispensable de recenser les nouveaux élèves sur la ville. Vous avez un enfant né en 2018 et vous n'avez pas effectué sa réinscription scolaire pour la rentrée de septembre 2021 ? Les nouveaux arrivants sur la commune doivent aussi penser à inscrire leur(s) enfant(s) à l'école.

Deux solutions pour effectuer votre démarche :

- 1) Vous disposez d'un compte famille, connectez-vous sur le Portail Familles rubrique "Inscriptions", cliquez sur "Inscrire mes enfants à de nouvelles activités" sélectionnez "Scolaire" dans le menu déroulant et laissez-vous guider.
- 2) Vous n'avez pas encore de compte famille ? Contactez le service scolaire et inscriptions au 01 64 71 51 70.

Dans les deux cas, vous devez transmettre :

- ✍ Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✍ Copie du livret de famille
- ✍ Copie des vaccinations DTP
- ✍ Le formulaire de pré-inscription scolaire, téléchargeable sur le portail famille dans la rubrique "Documents".

BAFA 2021 : formez-vous à l'animation

Âge minimum : 17 ans révolus au premier jour du stage.

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un brevet permettant d'encadrer et d'animer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

LA COMMUNE DE VAUX-LE-PÉNIL SOUTIEN LE BAFA

La Commune de Vaux-le-Pénil, via son service jeunesse, a la volonté de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes Pénivaugeois et de les aider dans leur parcours professionnel.



Une aide au BAFA est allouée dans une limite de 300€ maximum par jeune, contribuant au financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (stage théorique ou stage d'approfondissement), complétant ainsi l'aide apportée pour le stage pratique (centre de loisirs Françoise Dolto).

Déroulement :

- Réception du courrier de demande de l'intéressé comprenant une lettre de motivation à destination de Monsieur le Maire, 8 rue des Carouges, 77000 - Vaux-le-Pénil.
- Convocation à un rendez-vous au service jeunesse pour que le jeune expose ses motivations à passer le BAFA (projet professionnel, connaissance du métier d'animateur...).
- Après avoir pris en considération les motivations du jeune et le budget restant, l'aide est allouée. Dans le cas contraire, le refus est motivé. Le jeune a la possibilité de déposer une autre demande ultérieurement en prenant en compte les raisons du refus.
- Inscription par le jeune à l'organisme de formation. À cette étape, le jeune peut être accompagné par le service jeunesse.
- Le service jeunesse établit une convention avec l'organisme de formation.

Si l'aide financière concerne le stage théorique, il est conseillé au jeune, s'il le désire, de prendre contact avec le service enfance pour passer le stage pratique.



RETOUR SUR LE PROJET "LA COULEUR DES ÉMOTIONS" À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE GASTON DUMONT

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire de Gaston Dumont ont pu, un cycle durant, travailler sur les émotions en compagnie des animateurs du service enfance. Au travers de livres, jeux, dessins, chansons ou danses, les enfants se sont appropriés les émotions de base (serein, en colère, joyeux, triste...), les objectifs étant de développer leur communication orale, tout en améliorant leur production artistique et visuelle et leur curiosité.

TRANSPORTS SCOLAIRES : AIDE COMPLÉMENTAIRE À LA CARTE IMAGINE'R

Le Département a décidé, le 3 avril 2020, d'augmenter de 25 € la subvention pour les cartes Imagine'R des collégiens non-boursiers pour l'année scolaire 2020-2021. N'ayant pas pu être automatisé sur le prix de l'abonnement de la carte Imagine'R de votre enfant, le Département vous propose un remboursement.

Vous pouvez vous rendre sur la page de remboursement : cd77.relation-usagers.fr afin d'effectuer votre demande de remboursement. **Vous avez jusqu'au 30 avril 2021 pour faire votre démarche.**

Réunissez toutes les informations nécessaires : le nom et le prénom de votre enfant, sa date de naissance, son numéro de carte Imagine'R ainsi que vos références bancaires.

À noter : le remboursement s'effectue sous forme de virement bancaire dans un délai de 3 mois.

VISITEZ LE FORUM DE L'EMPLOI ET LA FORMATION MELUN VAL DE SEINE 100% À DISTANCE !

Vous êtes collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés, salariés en reconversion professionnelle ? À la recherche d'un emploi, d'une formation ou de conseils ?

Rendez-vous sur www.forum-mvs.com les 9 et 10 mars 2021 !

100% à distance cette année, vous pourrez être mis en relation avec plus de 60 exposants (entreprises et centres de formation), participer à des conférences et répondre à des offres d'emploi en déposant gratuitement votre CV !

Le mardi sera dédié à la formation avec la présence des CFA et des organismes de formation ; le mercredi sera consacré à l'emploi et aux entreprises.

Programme, préparation, inscriptions et plus de détails sur : www.mei-mvs.com

Du sport, encore et encore !



Le service municipal des sports propose et développe les actions et initiatives sportives sur la commune de Vaux-le-Pénil. En cette période particulière, Aude, Serge et Max, éducateurs sportifs, se sont adaptés pour permettre aux enfants d'accéder aux activités qui leur sont chères.

LE SERVICE DES SPORTS EN TEMPS NORMAL

Dans son fonctionnement normal, le service des sports intervient auprès de tous : enfants, adolescents, adultes et seniors.

En effet, il opère au sein des 3 écoles de la ville auprès des élèves du CE2 au CM2. Un travail de partenariat avec les enseignants qui débouche sur des projets pédagogiques riches et variés : vélo à l'école, course d'orientation et déplacements piétons dans la ville...

Les éducateurs sportifs interviennent également sur le temps périscolaire auprès des maternelles et des élémentaires et sur le temps des vacances scolaires.

Véritable succès auprès des familles, l'école multisports, qui accueille de jeunes Pénivauxois de 7 à 11 ans, permet la découverte de différentes disciplines : hockey, rollers, jeux collectifs, escalade sur mur artificiel...

Enfin, chaque semaine, les éducateurs proposent des séances d'activités physiques pour les seniors à travers des cours de gymnastique douce et des randonnées pédestres.

En parallèle, bien sûr, le service des sports est amené à participer à plusieurs manifestations en partenariat avec les associations, les écoles et les services municipaux : cross des écoles, Téléthon, la Semaine Bleue...

LE SERVICE DES SPORTS PENDANT LA COVID-19

Force est de constater qu'un tel fonctionnement n'est plus envisageable aujourd'hui. « *Nous avons dû nous adapter, revoir la totalité de notre organisation* » expliquent les éducateurs. Dans un premier temps, toutes les activités à destination des adultes ont dû être suspendues, hormis la gym poussette.

Les enfants sont donc placés au cœur du programme et les interventions dans les écoles de la commune ont considérablement augmenté : « *Nous intervenons auprès de tous les enfants, du CP au CM2* ». Soit une quinzaine de classes par semaine. Au programme, vélo, course de relais, rollers, ou encore randonnées historiques dans la ville. « *Nous privilégions les activités nécessitant le moins de matériel possible et permettant de respecter la distanciation sociale* ».

Autre contrainte : l'ensemble des activités doit être réalisé en plein air. « *La ville est devenue notre terrain de jeu. Cours des écoles, stades, parcs, Buissonnière... Nous sommes partout, dans des conditions parfois difficiles de pluie et de neige récemment !* » plaisantent-ils.

Enfin, le service intervient auprès du centre de loisirs tous les mercredis et durant les vacances scolaires, comme cela a été le cas lors des dernières vacances d'hiver, durant lesquelles près de 900 enfants ont pu être accueillis.

Au final, un seul objectif : « *permettre aux enfants de continuer à faire du sport en cette période compliquée. Nerveusement, c'est difficile pour eux, ils sont masqués, ne sont plus mélangés avec leurs camarades, n'ont plus les mêmes repères. Ils ont vraiment besoin de se défouler, et c'est une bonne chose qu'ils puissent le faire à travers le sport* ».

À L'ARCATURE EN MARS

- Café Parents :
"À la découverte des intelligences multiples !"
"Initiation au Mind-Mapping"
- Le printemps des poètes à l'Arcature
- Autour de la journée des droits de la femme
- Les contes du mercredi
- Ludi-mercredis
- Les ateliers de la bricole
- Gym'poussette
- Ateliers jeunes parents
- La petite fabrique de film
- Les comptines à signer
- La petite fabrique d'histoire
- Seconde vie pour nos objets



Le programme complet des activités et animations proposées à l'Arcature est disponible aux accueils municipaux et sur le site Internet de la Ville :

www.mairie-vaux-le-penil.fr (rubrique Solidarité-Intergénération).

Renseignements et inscriptions au 01 64 71 51 46 et intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr.

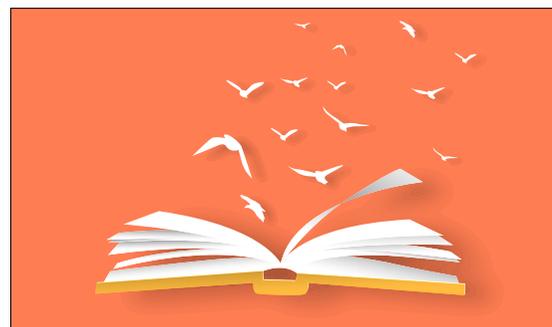
"BÉBÉS EN SEINE" LE 31 MARS À 10H30 À L'ARCATURE

Pour la 8^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, la bibliothèque de l'Arcature vous invite à participer à l'événement "Bébés en Seine" mercredi 31 mars à 10h30 avec une séance spéciale "tapis narratif" ou l'occasion de raconter des histoires autrement et tout en douceur. Enfants de 2 et 3 ans accompagnés d'un parent ou d'un(e) assistant(e) maternel(le). **Places limitées, inscription obligatoire au 01 64 71 51 46.**



ET SI VOUS PARTICIPIEZ À UN CHALLENGE LECTURE ?

À partir du 1^{er} mars et jusqu'au 31 août, la bibliothèque de l'Arcature vous invite à participer à un challenge lecture pour le moins original ! Seul(e) ou en famille avec vos enfants ou petits-enfants, relevez les différents défis proposés : lire un livre dont la couverture est rouge, adapté en film, dont le nom de famille de l'auteur commence par la même lettre que le vôtre... Sortez de votre zone de confort et immergez-vous dans les univers infinis qu'offre la lecture ! **Plus d'informations auprès de la bibliothèque : 01 64 71 51 73 ou 01 64 71 51 77 biblitoheque@mairie-vaux-le-penil.fr**



Le printemps des oiseaux du 15 au 31 mars



À l'occasion du Printemps des poètes, manifestation nationale et internationale qui a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes, la bibliothèque, en partenariat avec le service intergénération, propose une immersion dans le monde des oiseaux.

DU 15 AU 31 MARS

FOCUS SUR LA POÉSIE ET LES OISEAUX ACCESSIBLE À L'ARCATURE

» Un parcours poétique et ludique

» Découverte d'une appli mobile pour s'initier à reconnaître des oiseaux et leur chant

Accessible aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque (le mardi et le vendredi de 14h à 18h / le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h / le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h).

MERCREDI 17 MARS À PARTIR DE 14H30

"PETITS JEUX SUR LES OISEAUX" comme le jeu de société "Wingspan", dans lequel les joueurs incarnent des passionnés d'oiseaux de tous les bords : des chercheurs, des observateurs, des ornithologues ou encore des collectionneurs. Enfants à partir de 9 ans accompagnés d'un adulte.

MERCREDI 24 MARS À PARTIR DE 15H

"À LA DÉCOUVERTE DE LA VIE DES OISEAUX DANS LE PARC"

Levez les yeux vers le haut des arbres et découvrez la vie qui s'y cache en compagnie de Nolan Guyot-Jonard de l'association Almont nature. Jeu de piste pour les enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte.

Nombre de places limité et inscriptions obligatoires au 01 64 71 51 46. Animations réalisées dans le strict respect des mesures sanitaires et sous réserve des dispositions gouvernementales en vigueur. Le port du masque est obligatoire dès 11 ans (non fourni).

Journée internationale des droits des femmes

Lundi 8 mars aura lieu la journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits.

Jusqu'au 10 mars, à l'Arcature, découvrez le portrait de Simone Veil et les moments forts de sa vie : son combat pour la légalisation de l'avortement, sa présidence de l'Union Européenne, son entrée à l'Académie Française ou encore sa panthéonisation. Deux pastilles vidéos seront également diffusées sur nos réseaux sociaux (Facebook : VilleVLP - Instagram : ville.de.vaux.le.penil) et sur notre site Internet : www.mairie-vaux-le-penil.fr

Un portrait proposé par la bibliothèque en partenariat avec le Conseil Municipal de Jeunes et le service culturel.



RETOUR SUR VOS DÉCLARATIONS D'AMOUR

Pour le 14 février, vous avez été nombreux à nous faire parvenir vos messages remplis d'amour afin qu'ils soient diffusés sur nos panneaux lumineux. Retour sur quelques-uns d'entre eux.

« Mon Ti Ours - Je t'aime - Ton Ti Papillon. »

« Ma jolie petite grenouille masquée, il me tarde que tu te démasques et qu'enfin nous puissions nous embrasser sans couvre-feu. »

« Mon Dou, Mon coup de cœur, Mon ami, Mon Amour, Je t'attendais TANT, je te veux pour la VIE, JE T'AIME À L'INFINI. »

« Bonne St-Valentin ma chouchou d'amour que j'aime tant. Je suis très heureux avec toi. Mille bisous je t'aime. »



SAISON CULTURELLE 2020/2021 : REMBOURSEMENT DES SPECTACLES ANNULÉS

Les spectacles initialement prévus en mars 2021 sont annulés / reportés. Il s'agit de :

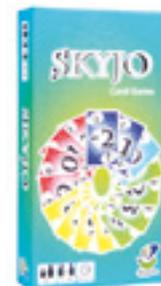
Les Secrets d'un gainage efficace - Les Enfants du Soleil - Jean-Pierre, Lui, Moi - Anita Peur de tout.

Nous vous invitons à vous rendre dès que possible en Mairie sur rendez-vous uniquement au 01 64 71 91 28 muni d'une pièce d'identité, de vos billets, et d'un RIB.

En cas de nécessité, contactez par e-mail : billetterie.camvs@camvs.com

LE COUP DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE : "SKYJO"

À partir de 8 ans
2 - 6 joueurs
Partie : 25 mn



En mars, la Ludothèque vous propose de découvrir SKYJO, un jeu de cartes facile à assimiler. Le but : faire le moins de points possible à la fin de chaque manche, pour ne pas dépasser 100. Placez habilement vos cartes dans votre jeu, composé de 12 cartes. Essayez de créer des combinaisons afin de vous débarrasser de vos plus grosses cartes. Un jeu intergénérationnel qui devient vite addictif malgré un design très vintage !

Jeu disponible à la Ludothèque parmi des milliers d'autres. Réservation sur rendez-vous par téléphone au 01 64 71 51 63 ou par mail : ludothèque@mairie-vaux-le-penil.fr

Un réseau de citoyens vigilants : "Participation citoyenne"



Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), la Ville de Vaux-le-Pénil a signé en 2019 une convention avec l'État et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) **visant à la mise en place d'un réseau de citoyens vigilants : le protocole "Participation Citoyenne"**.

L'objectif est d'avoir une "coopération" de sécurité grâce au recrutement de volontaires représentant leur quartier et faisant le relai avec les forces de police, nationale et municipale, auxquelles ils apporteront les informations qu'ils jugent nécessaires (présence de personnes, de véhicules suspects par exemple) à l'empêchement de certains délits, cambriolages notamment.

Ce protocole est toujours en cours de développement et devrait être mis en place avant l'été 2021. Les volontaires suivront une formation en partenariat avec la CAMVS et la DDSP77.

Sur ces secteurs, nous recherchons des volontaires :

Moustier et alentours / Résidence du Château / Centre-ville / Fontaine Saint-Marc et ses abords / Secteur compris entre les rues de Seine, rue de Crespy et rue de la Noue.

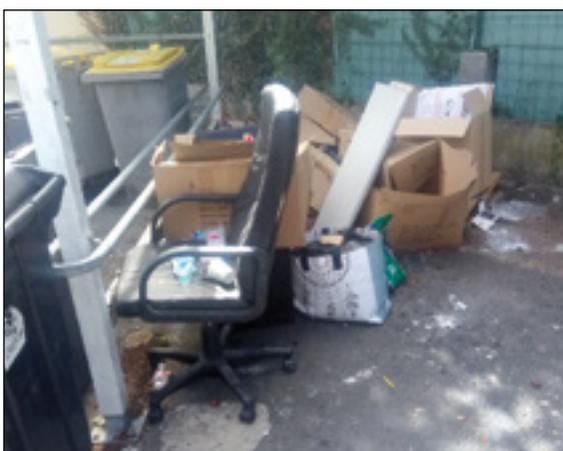
Pour vous inscrire, merci de prendre contact avec Laurent Bernaudeau, chef de la police municipale :

Police municipale - 479 bis, rue de la Justice / Téléphone : 01 64 71 91 60

Courriel : police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr

Le protocole "Participation citoyenne" se différencie de l'action "Voisins vigilants", qui est une organisation privée, payante et non reconnue par l'État.

Incivilités, règle n°2 : stop aux dépôts sauvages



Un encombrant, c'est quoi ? Ce sont les déchets solides qui, de par leur taille/volume/densité, ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères résiduelles, soit tout objet de plus de 30 cm restant manipulable par deux personnes maximum.

Pour des raisons de propreté, de sécurité et de respect de chacun, il convient de traiter les encombrants comme il se doit et de ne pas les déposer n'importe où (sous peine d'une amende pouvant atteindre 450 € et 1 500 € si utilisation d'un véhicule).

La patrouille de propreté urbaine de la Ville rayonne tous les jours sur l'ensemble du territoire de Vaux-le-

Pénil (hors zone industrielle qui est gérée par l'Agglomération) pour ramasser et collecter les encombrants. Chaque dépôt sauvage est enregistré par la Police municipale dans le but d'identifier l'auteur du méfait puis est stocké sur la plateforme de tri des services techniques afin d'être revalorisé. **En 2020, plus de 47 tonnes ont été ramassées !**

Toutefois, pour des questions de sécurité, la Ville n'est pas habilitée à retirer les déchets spéciaux, comme par exemple récemment un dépôt sauvage de tôles amiantées qui a coûté 1032 € d'enlèvement.

"ALLO ENCOMBRANTS", LE SERVICE DE RAMASSAGE DU SMITOM LOMBRIC

Depuis 2018 et afin de répondre aux problèmes de salubrité liés aux dépôts d'encombrants sur les trottoirs, le SMITOM a mis en place le service "Allo encombrants", un dispositif de ramassage gratuit à domicile sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contactez le **n° vert : 0 800 501 088**

Plus d'informations sur www.lombric.fr

CAMBRIOLAGES QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

AVANT

- En cas de cambriolage, n'entrez pas dans les lieux (possibilité que les malfaiteurs s'y trouvent encore) et composez le 17.
- Évacuez les lieux pour ne pas effacer ou ajouter de traces en empruntant, si possible un cheminement différent de celui des malfaiteurs.

PENDANT

- Face à des malfaiteurs, observez le ou les individus (sans vous exposer) pour être en mesure de fournir un signalement.
- Préservez les traces et indices des conditions extrêmes (pluie, chaleur) en protégeant les objets.
- Invitez les témoins à attendre la police (ou leur demander de laisser leurs coordonnées).

APRÈS

- Interdisez l'accès des lieux en attendant la police.
- Ne touchez aucun objet (gant, outil, arme).
- Évitez, dans la mesure du possible de toucher les objets manipulés par le ou les malfaiteurs ; à défaut, les manipuler avec précaution (par exemple : ouvrir une porte par le haut avec des gants).

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Avec plus de 400 personnes intoxiquées en 2019, l'Île-de-France est, régulièrement, la région la plus touchée par les intoxications au monoxyde de carbone. Les gestes simples de prévention à respecter sont les suivants :

- Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage.
- À l'occasion de cet entretien, faire vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage.
- Veiller à bien ventiler son logement : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation.
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.
- Proscrire l'utilisation de moyens de chauffage non adaptés tels que les barbecues et les braseros.

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Vous êtes dans une situation de danger immédiat ?

Appelez le 17

Besoin d'une écoute ? **Appelez le 3919**

Besoin de faire un signalement anonyme ?

Rendez-vous sur la plateforme

ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR

Vous ne pouvez pas parler ?

Envoyez un SMS au 114

Le Rapport d'Orientation budgétaire au Conseil Municipal: Un débat surréaliste!

Le débat d'orientation budgétaire qui précède le vote du budget primitif de l'année en cours (DOB) a beau être devenu un rapport d'orientation budgétaire (ROB), il n'en reste pas moins un débat, un échange important entre les élus du conseil municipal.

La fonction est de permettre à la majorité de justifier ses choix et à l'opposition de proposer d'autres options. Ce fut original : L'opposition, en la personne de Mme Sereni, ne voulut pas débattre au motif que tout était déjà décidé dans Reflets. Donc pas de débat.

C'est alors que le groupe de nos alliés majoritaires, "notre bien commun" reprit le flambeau et fit une critique en règle des options de notre majorité, investissements, services etc... Le tout étant pourtant conforme à notre programme commun. Il a donc fallu s'expliquer et défendre nos choix : création de deux nouveaux services (Classe ULIS et Centre Municipal de Santé), pas d'augmentation d'impôts, pas d'emprunt..

Comment nos concitoyens s'y retrouvent-ils dans cette situation ubuesque ? Eh bien nous leur faisons confiance, ce ne sont pas des professionnels de la politique et leur bon sens saura venir à la rencontre du nôtre.

Nous gardons le bon cap, avec vous.

Henri de Meyrignac et l'équipe majoritaire "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

Faux débat, vrai mépris

Il est d'usage à Vaux-le-Pénil de présenter le budget de la commune dans le magazine Reflets **APRÈS** qu'il a été étudié, débattu et voté par les élus en conseil municipal. Henri du BOIS de MEYRIGNAC a décidé d'innover en dévoilant les grandes lignes du budget 2021 **AVANT** même le débat d'orientation budgétaire prévu le 4 février.

A quoi bon débattre d'orientations si celles-ci – montant du budget, non-recours à l'emprunt, subventions aux associations, détail des investissements – font l'objet d'une publication distribuée préalablement dans toutes les boîtes aux lettres ? Pour le maire et ses amis le débat d'orientation budgétaire n'est qu'une formalité à accomplir et **le conseil municipal est une simple chambre d'enregistrement de décisions déjà prises au détriment du respect des procédures démocratiques et réglementaires auxquelles nous sommes attachés.**

Face à ce nouveau déni de démocratie, notre groupe a décidé de ne pas participer à la mascarade qui s'est jouée le 4 février. Nous avons cependant été les spectateurs attentifs, au travers de la déclaration du groupe « Notre bien commun », des divergences marquées qui animent la majorité municipale.

Nous jouerons en revanche pleinement notre rôle lors du conseil municipal du 18 mars : il ne s'agira plus de participer à un faux débat joué d'avance, mais bien d'interroger la majorité municipale sur les propositions budgétaires qui nous seront présentées pour l'année 2021.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD "Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"

vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Pour une écologie citoyenne et participative

Lors de la dernière campagne municipale nous avons fait de la démocratie et de l'écologie deux piliers de notre projet. **Nous ne pouvons donc que nous féliciter que près de 70 Pénivauxaises et Pénivauxois se soient inscrits pour participer au comité citoyen** sur l'avenir du bois Gaston-Dumont et de la plaine des Jeux. Cette soif de participation est une richesse inestimable.

Ne pourrait-on pas élargir la réflexion du comité à l'ensemble des questions écologiques ? Plusieurs communes, comme Grande Synthe dans le Nord ou Grabels dans l'Hérault, ont pris des initiatives intéressantes dans ce domaine. **La création d'un conseil citoyen sur la transition écologique pourrait offrir la transversalité indispensable pour engager Vaux-le-Pénil dans des politiques écologiques ambitieuses.**

Un tel conseil, ouvert à tous les citoyens, aux élus de la majorité, de l'opposition et aux associations de défense de la nature, pourrait offrir une vision d'ensemble des questions écologiques: comment favoriser des pratiques agricoles locales et les circuits courts sur les terres des Prés Neufs ? Quel urbanisme compatible avec le changement climatique ? Quelle protection des bois et des espaces verts ? Comment favoriser la rénovation thermique des bâtiments et les mobilités douces ?

Ces questions méritent un débat de fond avec la population pour que l'écologie, vitale pour l'avenir commun, devienne un axe majeur de notre action.

J. GUERIN, D. AMIOT, A. BOULET, A. BOUTET, I. CAKIR pour Vaux-le-Pénil notre bien commun.
+ d'infos : vaullepenil-notrebienscommun.fr

La fausse bonne idée du tout carcéral

Il semble acté que le projet d'implantation d'une prison sur notre commune soit écarté. Les arguments de spoliation de terres agricoles ou écologiquement protégées sont justifiés mais cela ne suffit pas. **C'est toute la politique carcérale du gouvernement et de la région qu'il faut mettre en cause.**

Dans un rapport de mars 2020, il est proposé l'établissement d'une convention entre notre région et le Ministère de la Justice pour, entre autre, «augmenter le nombre de places de prison en Ile de France au travers de la construction de nouveaux établissements pénitentiaires». Une telle décision interroge sur les choix de société qu'elle implique.

Entre 1995 et 2016, la population pénale a augmenté de 19,3% alors que la population nationale augmentait de 12% et plusieurs organisations nationales et internationales dénoncent régulièrement les conditions inacceptables de détention dans de nombreuses prisons. La Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) a même constaté que l'idée selon laquelle l'emprisonnement tend à éviter la récidive est largement injustifiée.

Il serait plus judicieux de consacrer cette enveloppe budgétaire à l'entretien des prisons existantes et d'y améliorer les conditions d'hygiène. Il serait aussi urgent de donner plus de moyens pour les personnels de prévention et d'insertion dans l'accompagnement des détenus.

Les textes du droit français font en principe de l'enfermement une exception, il faudrait aussi développer des mesures alternatives à l'incarcération.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson

"Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire", groupe soutenu par le PCF.

État civil

Naissances

- Harish KAMALANATHAN né le 30 décembre 2020
- Qassim BERSELLOU né le 3 janvier 2021
- Louna, Agnès, Nadia ROCHET née le 25 janvier 2021
- Kam, Charles, Lord TJOUEN né le 1^{er} février 2021
- Isaac BUSAWON né le 9 février 2021

Décès

- M. Didier, Raymond, Jacques GARRIVIER décédé le 20 décembre 2020
- M. Gérard, Louis BOSSE décédé le 5 janvier 2021
- M^{me} Khedidja BRAHMI, veuve MEGHOUFEL, décédée le 29 janvier 2021

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

NOTRE PAGE FACEBOOK

@VilleVLP



NOTRE COMPTE INSTAGRAM

@Ville.de.vaux.le.penil



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr



Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef :** Morgane Girolt / **Comité de rédaction :** Henri de Meyrignac, Pierre Helwig, Nicolas Cochet, Amalia Da Ponte, Morgane Girolt, Aurélie Robin / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©**Photos :** service communication, Adobe stock, Rob C. Croes - Anefo - Nationaal Archief, DR.

Ce magazine est imprimé en 5 400 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr